

## ENACTUS TUNISIE

*ETATS FINANCIERS AUX 31 DÉCEMBRE 2022  
ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES*

---

*Société d'Expertise Comptable*

*Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie*

*MF : 1592509/Z/A/M/000 – Tél : +216 70 692 578*

*A10- Deuxième Etage-Immeuble Esmiralda, lotissement Kobbî,*

*La Marsa Ouest - Tunis*

**SOMMAIRE**

**Rapport Général**

**Etats financiers de l'Association ENACTUS TUNISIE**

- Etat de la Situation Financière
- Etat des Produits et des Charges
- Etat de Flux de Trésorerie
- Notes aux états financiers

**Messieurs et Mesdames les adhérents de l'association  
ENACTUS TUNISIE**

## RAPPORT GENERAL

### **I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers**

#### **1. Opinion:**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale Ordinaire du 09 mars 2022, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association ENACTUS TUNISIE qui comprennent l'état de la situation financière arrêté au 31 décembre 2022, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des actifs nets positifs de 82.005 dinars y compris un déficit de l'exercice s'élevant à 92.643 dinars;

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association ENACTUS TUNISIE au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

#### **2. Fondement de l'opinion:**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de la déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **3. Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :**

Le Bureau exécutif est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction et les Responsables de la gouvernance qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction et les Responsables de la gouvernance a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe Bureau exécutif de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

### **4. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Bureau Exécutif de l'association, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Bureau Exécutif de l'association du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables du Bureau Exécutif de l'association notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

## 1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des normes professionnelles en vigueur, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à l'association.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié de déficiences moyennes à importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

## 2. Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas de remarques particulières liées au respect des autres obligations légales et réglementaires.

**Bessem JEDDOU**

**Tunis, le 20 juin 2023.**



**ETATS FINANCIERS ARRETES  
AU 31 DECEMBRE 2022**

# ENACTUS TUNISIE

Les berges du Lac 1

## Etat de la situation Financière

Exercice Clos le 31 Décembre 2022

Chiffre exprimé en Dinars Tunisiens

Actifs	Notes	Année N	Année N-1
		2022	2021
AC 1 - Liquidités et Equivalents de Liquidités	6.1	56 686	154 494
AC 2- Placements et autres Actifs Financiers		-	-
AC 3 - Autres Actifs Courants	6.2	1 000	-
AC 4 - Créances et comptes Rattachés		-	-
AC 5 - Stocks de fournitures et autres Approvisionnement		-	-
AC 6 - Autres Actifs non Courants		-	-
AC 7 - Immobilisations Financières	6.3	3 400	3 400
AC 8 - Immobilisations Corporelles	6.4	30 640	33 052
AC 9 - Immobilisations Incorporelles			
<b>Total des Actifs</b>		<b>91 726</b>	<b>190 947</b>
<b>Passifs et Actifs Nets</b>			
PA 1 - Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers		-	-
PA 2 - Autres Passifs Courants	6.5	2 638	2 454
PA 3 - Fournisseurs et comptes Rattachés	6.6	7 084	13 845
PA 4 - Provisions		-	-
PA 5 - Apports Reportés		-	-
PA 6 - Autres Passifs non Courants		-	-
PA 7 - Emprunts		-	-
<b>Total des Passifs</b>		<b>9 721</b>	<b>16 299</b>
AN 1 - Dotations			
AN 2 - Apports Affectés à des Immobilisations		-	-
AN 3 - Subventions d'Investissement		-	-
AN 4 - Autres Actifs Nets		-	-
AN 5 - Réserves		-	-
AN 6 - Excédents ou Déficits Reportés		174 648	43 338
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'Exercice		-92 643	131 310
<b>Total des Actifs Nets</b>	<b>6.7</b>	<b>82 005</b>	<b>174 648</b>
<b>Total des Passifs et Actifs Nets</b>		<b>91 726</b>	<b>190 947</b>

# ENACTUS TUNISIE

Les berges du Lac 1

## Etats des Produits et des Charges

Période allant du 01 Janvier au 31 Décembre 2022

Chiffre exprimé en Dinars Tunisiens

	Notes	Année N	Année N-1
		2022	2021
<b>Produits</b>			
PR 1 - Cotisations des Adhérents		-	-
PR 2 - Revenus des Activités et Manifestations		-	-
PR 3 - Subventions de Fonctionnement		-	-
PR 4 - Apports non Monétaires		-	-
PR 5 - Autres Apports		-	-
PR 6 - Dons et Subventions reçues	7.1	549 260	491 987
PR 7 - Quote-part des Subventions et apports Inscrit aux Produits de l'Exercice			
PR 8 - Autres Gains		710	-
<b>Total des Produits</b>		<b>549 970</b>	<b>491 987</b>
<b>Charges</b>			
CH 1 - Achats Consommés et fournitures et Approvisionnements		3 914	4 206
CH 2 - Charges de Personnel		850	800
CH 3 - Dotations aux Amortissements et aux Provisionnements		5 572	609
CH 4 - Autres Charges Courantes	7.2	627 090	351 697
CH 5 - Charges Financières Nettes		-	-
CH 6 - Autres Pertes		5 187	3 365
<b>Total des Charges</b>		<b>642 613</b>	<b>360 677</b>
<b>Excédents (Déficit) des Produits sur les Charges de l'Exercice</b>		<b>-92 643</b>	<b>131 310</b>

# ENACTUS TUNISIE

## Les berges du Lac 1

Période allant du 1 janvier au 31 Décembre 2022

Chiffre exprimé en Dinars Tunisiens

	Notes	Année N	Année N-1
		2022	2021
<b>Flux de Trésorerie liés aux Activités Courantes</b>			
F1 - Encaissement des Cotisations des Adhérents			
F2 - Encaissement des Revenus des Activités et Manifestations			
F3 - Encaissement des Subventions de Fonctionnement			
F4 - Encaissement d'Autres Revenus et Apports		549 271	491 987
F5 - Décaissement des Sommes versées aux Fournisseurs		-620 119	-392 952
F6 - Décaissement des Rémunérations Verées au Personnel			-800
F7 - Autres Décaissement des Activités Courants		-26 960	-27 063
<b>Flux de Trésorerie Provenant des (Affectés aux) Activités Courantes</b>		<b>-97 808</b>	<b>71 172</b>
<b>Flux de Trésorerie liés aux Activités d'Investissement</b>			
F8 - Décaissement sur Acquisition d'Immobilisations Incorporelles et Corporelles			
F9 - Encaissement sur Cession d'Immobilisations Incorporelles et Corporelles			
F10 - Décaissement sur Acquisition d'Immobilisations Financières			
F11 - Encaissement sur Cession d'Immobilisations Financières			
<b>Flux de Trésorerie Provenant des (Affectés aux) Activités d'Investissement</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Flux de Trésorerie liés aux Activités de Financement</b>			
F12 - Encaissement des Dotations			
F13 - Encaissement des Subventions d'Investissement			
F14 - Encaissement des Apports Affectés à des Immobilisations			
F15 - Encaissement Provenant des Emprunts			
F16 - Décaissement Suite au Remboursement d'Emprunts (Principal et Intérêt)			
<b>Flux de Trésorerie Provenant des (Affectés aux) Activités de Financement</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
Variation de Trésorerie		-97 808	71 172
Trésorerie au Début de l'Exercice		154 494	83 322
<b>Trésorerie à la Clôture de l'Exercice</b>		<b>56 686</b>	<b>154 494</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

**Exercice arrêté au 31 décembre 2022**

**Montants exprimés en Dinar Tunisien**

### **1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ENACTUS TUNISIE**

L'association ENACTUS TUNISIE est une association de droit tunisien créée en 2016 sous l'égide du décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations avec N° de reçu : RR 104639 689 TN du 23 février 2016 et la référence 2015R00785APSF1.

### **2. NOTE CONFIRMANT LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES**

Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises, et conformément aux principes et méthodes comptables tels que définis par le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

### **3. EXERCICE COMPTABLE**

L'exercice comptable de l'association ENACTUS TUNISIE s'étend sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.

### **4. MONNAIE DE COMPTABILISATION**

Les états financiers présentés sont exprimés en Dinar Tunisien.

### **5. NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES**

*Les principes comptables pertinents appliqués :*

L'élaboration des états financiers a été faite dans le respect des principes comptables et en conformité avec les hypothèses et conventions prévues par le cadre conceptuel notamment :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de rattachement des charges aux produits

- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de l'objectivité
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme

Les bases de mesure utilisées pour l'élaboration des états financiers :

***Les produits d'exploitation***

Les produits de l'exploitation comportent les dons et subventions reçues.

***Les charges d'exploitation***

Les charges d'exploitation sont affectées suivant le programme d'intervention de l'association.

## 6. NOTES SUR L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

### ACTIFS :

#### 6.1 Liquidités et équivalents de liquidité :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Banques et Etablissements de crédit	56 686	154 494
<b>Total</b>	<b><u>56 686</u></b>	<b><u>154 494</u></b>

#### 6.2 Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	Créances			Provisions cumulées au 31/12/2022	Valeur Comptable Nette au 31/12/2022
	Valeur Brute au 31/12/2021	Mouvement de l'exercice	Valeur Brute au 31/12/2022		
Adhérents	-	-	-	-	-
Débiteurs divers	-	-	-	-	-
Autres créances	-	1 000	1 000	-	1 000
<b>Total Général</b>	<b>-</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>-</b>	<b>1 000</b>

#### 6.3 Immobilisations financières :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	Immobilisations			Provisions cumulées au 31/12/2022	Valeur Comptable Nette au 31/12/2022
	Valeur Brute au 31/12/2021	Mouvement de l'exercice	Valeur Brute au 31/12/2022		
Caution sur loyer	3 400	-	3 400	-	3 400
<b>Total Général</b>	<b>3 400</b>	<b>-</b>	<b>3 400</b>	<b>-</b>	<b>3 400</b>

#### 6.4 Immobilisations corporelles :

Le tableau de variation des immobilisations et des amortissements se détaille comme suit :

Désignation	Immobilisations			Amortissements			Valeur Comptable Net (VCN) au 31/12/2022
	Valeur Bruts au 31/12/N-1	Acquisitions de l'année N	Valeur Bruts au 31/12/N	Amort. Au 31/12/N-1	Dotations de l'année N	Amort. Cumulé au 31/12/N	
	31/12/2021	2022	31/12/2022	31/12/2021	2022	31/12/2022	
Aménagements Agencements & Installations	20 333		20 333	13	2 033	2 046	18 287
Equipements de bureau	11 332	3 160	14 492	22	2 873	2 895	11 596
Matériel informatique	1 996	-	1 996	574	665	1 239	757
<b>Total Général</b>	<b>33 661</b>	<b>3 160</b>	<b>36 821</b>	<b>609</b>	<b>5 572</b>	<b>6 181</b>	<b>30 640</b>

#### PASSIFS & ACTIFS NETS :

##### 6.5 Passifs:

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	Dettes		
	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Etat, impôts et taxes	2 473	2 439	34
Créditeurs divers	15	15	-
Charges à payer	150	-	150
<b>Total Général</b>	<b>2 638</b>	<b>2 454</b>	<b>184</b>

##### 6.6 Fournisseurs et comptes rattachés:

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	Dettes	
	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
CAP EVENTS	571	571
RISE UP	-	582
X PRIME ADVERTISING	11 212	11 212
2H LOGISTIQUE	-	118
PERSOHYPE	-	1 363
MANEL YATOUJI	150	-
WISSEM	-4 611	-
GRAFIPUB	-239	-
<b>Total Général</b>	<b>7 083</b>	<b>13 845</b>

## 6.7 Actifs Nets :

Le tableau de mouvements des actifs nets se détaille comme suit :

	Dotations	Autres Apports affectés	Réserves	Excédents reportés	Bénéfice de l'exercice	Total Général
<b>Solde au 31/12/2021</b>	-	-	-	43 338	131 310	<b>174 648</b>
Affectation de l'exercice précédent	-	-	-	131 310	-131 310	-
Autres apports affectés	-	-	-	-	-	-
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-92 643	<b>-92 643</b>
<b>Solde au 31/12/2022</b>	-	-	-	<b>174 648</b>	<b>-92 643</b>	<b>82 005</b>

## **7. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES**

### **7.1 Autres apports :**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<b><u>2022</u></b>	<b><u>2021</u></b>
Cotisation des adhérents	-	-
Subventions reçues	549 260	491 987
<b>Total</b>	<b><u>549 260</u></b>	<b><u>491 987</u></b>

Les subventions reçues, se détaillent ainsi :

	<b><u>2022</u></b>
CITI Foundation via Enactus	197 679
FAO Organisation des Nations Unis	88 778
INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION	52 800
ENACTUS GERMANY-GIZ	52 798
ATTIJARI BANK	47 025
TUNISIE TELECOM	22 850
MENINX HOLDING+OPPIZONTI TRAINING	16 000
COCA COLA	15 875
YKH HOLDING	10 000
GAT	10 000
Autres	35 455
<b>Total</b>	<b><u>549 260</u></b>

### **7.3 Autres charges courantes :**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<b><u>2022</u></b>	<b><u>2021</u></b>
Locations	20 481	5 301
Entretien et réparation	1 491	-
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	266 312	182 788
Evénements, dons et publicités	228 487	150 599
Déplacements, missions et réceptions	106 788	11 265
Télécommunications	1 200	750
Commissions bancaires	950	654
Impôts et taxes	1 381	340
<b>Total</b>	<b><u>627 090</u></b>	<b><u>351 697</u></b>